

Qu'est-ce que la LDH ?

La Ligue des droits de l'Homme est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, la LDH entend bien affirmer que, pour elle, la liberté ne se divise pas, alors même que la démocratie est souvent malmenée, en raison d'une situation de crise politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique.

Laique, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs. Elle s'y fixe deux règles : refus des exclusives et respect des partenaires, dans le processus de prise de décision et dans les actions.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie. La LDH est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) et d'EuroMed Droits.

« L'ÉGALITÉ, MES FRÈRES N'EXISTE QUE DANS LES RÊVES MAIS JE N'ABDIQUE PAS POUR AUTANT »

Zebda *Le bruit et l'odeur*

Tous différents, tous égaux

2018 est pour la Ligue des droits de l'Homme (LDH) une année riche en anniversaires. Elle-même fête ses 120 ans mais cet événement coïncide aussi avec le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), adoptée le 10 décembre 1948 par les Nations unies. L'année prochaine, en 2019, nous célébrerons également les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). Tout comme la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, ces textes qui servent de référence à toutes celles et à tous ceux qui défendent les droits de l'Homme et leur effectivité, exigent la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leur égalité en droits.

L'égalité, une notion complexe

Mais de quoi parle-t-on quand on parle d'égalité ? Ne sommes-nous pas toutes et tous différents de taille, de force, de talents ? Nos origines sociales ou géographiques ne font-elles pas de nous des êtres aux parcours différents ?

Si l'égalité est une idée complexe, nous sommes tous très sensibles au sentiment d'inégalité, lui-même souvent associé à une perception d'injustice et, en droit, les inégalités de traitement sont appelées des discriminations.

Rien ne serait pire qu'une société pour laquelle l'idéal d'égalité ne serait plus d'actualité et qui, à partir de ce renoncement, banaliserait les discriminations, se résoudrait à laisser sur le bord du chemin celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de naître au bon endroit, au bon moment...

Pourtant, il ne peut y avoir de liberté, ni de fraternité sans égalité. Et inversement, quelle pauvre égalité sans liberté, ni fraternité !

A vous de faire vivre cet idéal d'égalité

Regarder le monde en toute lucidité, rêver de le rendre meilleur, partager ce rêve, c'est déjà agir sur le monde et rappeler inlassablement que les « *hommes naissent libres et égaux en droits* ».

L'égalité est toujours à construire et nous vous proposons de participer à sa construction, à votre niveau, là où vous êtes, avec les outils d'expression que vous privilégiez.

C'est à cela que nous vous invitons en vous proposant de participer au prochain concours des « *Écrits pour la fraternité* ». Nous sommes certains que vous aurez plaisir et intérêt à promouvoir l'égalité parce que vous non plus, vous n'entendez pas « *abdiquer* ».

Bon courage à toutes et tous !

Françoise Dumont

Présidente d'honneur de la LDH
Présidente du jury

LE CONCOURS

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissement spécialisé mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels. Les œuvres seront classées et primées selon sept catégories :

1) GRANDES SECTIONS, CP, CE1

3) CE2, CM1, CM2

3) 6^e, 5^e

4) 4^e, 3^e

5) LYCÉES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

6) ÉTABLISSEMENTS ET CLASSES SPÉCIALISÉS :

IME-IMPRO-EREA-ITEP (les ULIS et SEGPA sont intégrées aux écoles ou collèges)

7) STRUCTURES EXTÉRIEURES À L'ÉDUCATION NATIONALE : CENTRE DE LOISIRS, CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, ETC.

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives seront primées séparément.

Les œuvres écrites, graphiques, plastiques, vidéographiques et musicales seront primées de façon confondue.

« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » — COMMENT PROCÉDER ?

Les œuvres comportent les textes (en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson), les vidéos, les audios, les œuvres plastiques et graphiques, et les combinaisons de différentes formes d'expression.

Nous recevons de très nombreuses œuvres multimédia :

- elles ne doivent pas dépasser une durée de trois minutes ;
- attention à la qualité des sons et des images.

— Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous avant le 1^{er} avril 2019, en joignant la fiche de participation bien renseignée avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

— Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives).

Envoyez ensuite uniquement les deux meilleures œuvres individuelles et les deux meilleures œuvres collectives de chaque catégorie avant le 23 avril 2019 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à chaque œuvre correspondante.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants :**
www.ldh-france.org (rubrique « Concours »)
- ▶ **Retrouvez les contacts des sections et fédérations :**
www.ldh-france.org (rubrique « LDH en région »)
- ▶ **Contact au siège :**
Ligue des droits de l'Homme – Écrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
01 56 55 51 15, communication@ldh-france.org

La fiche de participation, dûment remplie, doit impérativement être jointe à l'œuvre.

REMISE DES PRIX NATIONALE

Une fois le jury réuni, les lauréats seront ensuite invités, en juin 2019, à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs zoologiques...). Pour chaque œuvre primée (individuelle et collective), le siège finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2^e classe pour un enfant et un adulte accompagnateur.

Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, veuillez téléphoner au siège de la LDH au 01 56 55 51 15)

DATES À RETENIR

1^{er} avril 2019

Envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections).

23 avril 2019

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleures œuvres (individuelles et collectives) de chaque catégorie.

Mai 2019

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

Juin 2019

Remise des prix nationale, à Paris.

Pour ne pas pénaliser les enfants, veuillez à envoyer leurs œuvres dans les temps !

« OUVREZ-MOI CETTE PORTE OÙ JE FRAPPE EN PLEURANT »

BILAN ET PERSPECTIVES (2017-2018)

À nouveau cette année, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant au vingt-sixième concours « Écrits pour la fraternité », sur le thème de l'hospitalité. Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la Ligue des droits de l'Homme et de nombreux enseignants et animateurs, ce sont plus de quatre mille jeunes qui ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

Un travail local

59 sections et fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants, des éducateurs et des établissements, afin de faire participer encore davantage de classes au concours.

Près de deux cents établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés, des associations, des conseils municipaux de jeunes... ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à près de 4 500 jeunes poètes en herbe. Avec le thème « Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant », nous avons souhaité amener les jeunes à réfléchir, à écrire, à créer sur un thème en lien avec l'actualité et les migrations.

Près de 979 œuvres ont été primées au niveau local dans un premier temps. À

l'instar des années précédentes, la remise des prix locale a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

La remise des prix nationale

Le samedi 16 juin 2018, 46 œuvres (17 individuelles et 29 collectives) ont été récompensées au niveau national.

Nous sommes reconnaissants à la MGEN d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans leur grand amphithéâtre, constituant un cadre agréable et privilégié. 180 personnes étaient réunies pour découvrir les lauréats et leurs œuvres primées. Les enfants ont présenté leur travail devant parents, enseignants et éducateurs, en présence de membres du jury et de membres du Bureau national de la Ligue des droits de l'Homme, dans une atmosphère chaleureuse, avant un goûter convivial.

Une mobilisation à poursuivre

Nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région. Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme, aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.



Remise de prix du samedi 16 juin 2018, grand amphithéâtre de la MGEN, Paris.

REMERCIEMENTS

La LDH adresse ses remerciements chaleureux au jury qui a participé à la sélection des œuvres, sous la présidence de Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH :

- Martine Cocquet, secrétaire générale adjointe de la LDH
 - Hélène Leclerc, co-animatrice du GT « Jeunesse et droits de l'enfant » de la LDH
 - Elsa Pavanel, créatrice de costumes et scénographe
 - Yasmine Sadji, responsable des actions solidaires France à Solidarité laïque
 - Annie Snanoudj-Verber, déléguée générale de la Fondation Seligmann
- Avec le concours de :
- Roland Biache, délégué général de Solidarité laïque
 - Cathy Le Goff, chargée de mission « Droits de l'enfant » à Solidarité laïque

La LDH remercie la MGEN pour le prêt de son grand amphithéâtre, ainsi que tous ses partenaires pour leur soutien actif, fidèles mais aussi nouveaux, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés :

African Safari ; Albin Michel jeunesse ; Aquarium de la Rochelle ; Aquarium du grand Lyon ; Aquarium Sea life ; Aquarium Sealand / parc aquatique Océanile ; Bergerie nationale ; Centre national du costume de scène ; château de Chambord ; château de Cheverny ; château de Clos Lucé ; château de Fontainebleau ; Cirque d'hiver Bouglione ; Cité de l'espace ; Cité des Sciences et de l'Industrie ; Compagnie des bateaux mouches ; Crédit mutuel de Paris Plaisance ; Ecomusée de Saint-Nazaire ; Editions Anne Carrière ; Editions Ecole des Loisirs ; Editions Glénat ; Editions de l'Atelier ; Editions Didier Jeunesse ; Editions Dupuis ; Editions Gallimard Jeunesse ; Editions Langue au chat ; Editions Larousse ; Editions Lito ; Editions de la Martinière jeunesse et le Seuil ; Editions Milan ; Editions Rue du monde ; Editions Sarbacane ; Editions Talents hauts ; Editions La ville brûle ; Espace Rambouillet ; Family Park ; Fondation Lilian Thuram www.thuram.org ; Gibert Joseph ; Grand Aquarium de Saint-Malo ; Hachette Jeunesse ; Journal des enfants ; La Cité de la Mer - Cherbourg ; La vallée des singes ; Le Monde ; Le parc de la Belle ; L'Étudiant ; Lugdunum Musée et théâtres romains de Lyon ; Lulu Castagnette ; Marineland ; MK2 ; Moto Magazine ; Musée des Beaux-Arts de Lyon ; Musée de Cluny ; Musée du débarquement ; Musée de la magie ; Musée de la poupée et du jouet ancien ; Musée Miniature et Cinéma ; Musée du Quai-Branly ; Palais des glaces ; Parc mini-châteaux / Grand Aquarium de Touraine ; Pilot Europe S.A ; Planète sauvage ; Punta Lara ; Samara ; Terre de Singes ; Vedettes de Paris ; Yves Rocher ; Zoo La Palmyre.



La Réunion des musées nationaux – Grand Palais (Rmn-Gp)

www.grandpalais.fr / www.boutiquesdemusees.fr

Illustration de couverture réalisée par Carlos Puente (nom d'artiste ELPUENTA), mise à disposition par la LDH du Luxembourg.



LDH – Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org

Suivre la LDH



[/ldhfrance](https://www.facebook.com/ldhfrance)



[@LDH_Fr](https://twitter.com/LDH_Fr)



[+LDH France](https://plus.google.com/+LDHFrance)

